

## AVIS DE PREEMPTION

La SAFER Bourgogne Franche-Comté porte à la connaissance du public qu'elle a exercé le droit de Prémption Safer avec révision de prix prévu par les articles L 143-1 et suivants du code rural, sur les biens dont la référence est précisée ci-dessous, en fonction de l'objectif suivant :

**OBJECTIFS LEGAUX :**

- 2° Consolider des exploitations et améliorer la répartition parcellaire d'exploitations existantes
- 5° Lutter contre la spéculation foncière

**MOTIVATIONS LEGALES :**

Il existe des besoins fonciers prioritaires de la part des viticulteurs du secteur qui souhaitent s'installer ou développer leur structure d'exploitation pour conforter leur revenu. A titre d'exemple et ce, sans préjuger d'autres candidatures possibles après publicité, on peut citer les besoins connus d'un viticulteur âgé de 28 ans, installé depuis 2022 sur une commune voisine, qui met en valeur une surface de 3 ha 40 a de vignes et est en cours de reprise de 2 parcelles en fermage à proximité du bien vendu.

Le prix notifié est nettement exagéré compte tenu des prix habituellement pratiqués pour des immeubles comparables. Un tel prix servirait de référence pour les prochaines ventes, notamment en terres et prés zonés en AOC Mâcon Villages, entraînant une forte augmentation des charges foncières préjudiciable à l'équilibre financier des exploitations viticoles du secteur. Le prix proposé par la SAFER Bourgogne Franche-Comté s'appuie sur les références moyennes observées localement sur ce secteur pour des parcelles de terres en AOC Mâcon Villages.

Commune de CHARNAY-LES-MACON Surface sur la commune : 32 a 90 ca

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	NR
BOIS MARECHAL	BP	0033				17 a 19 ca	Prés
BOIS MARECHAL	BP	0034				15 a 71 ca	Prés

**Surface totale : 32 a 90 ca**

**Prix notifié : 15 000,00 €**

**Contre proposition de prix : 5 000,00 €**

Encart réservé à la Mairie	Encart réservé à la SAFER
<p>A CHARNAY-LES-MACON Le ... <del>14 NOV. 2022</del> <b>14 NOV. 2022</b> <b>Visa du Maire et cachet</b> <i>(valant certificat d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)</i></p> <p style="text-align: right;">Pour le Maire, L'Adjoint Délégué <b>Patrick BUHOT</b></p>	<p>Pour la SAFER, le <b>20 OCT. 2022</b></p> <p>Philippe de SEGONZAC Directeur Général Délégué</p>

SIÈGE SOCIAL :  
11 rue François Mitterrand  
21850 SAINT-APOLLINAIRE  
safer@saferbfc.com  
www.saferbfc.com

S.A. au cap. de 1 301 120 €  
RCS Dijon B 778 212 472  
SIRET 778 212 472 00022  
NAF 4299Z  
N° TVA Intracommunautaire  
FR 09 778 212 472

Un nouvel avis sera affiché ultérieurement en vue de recueillir les candidatures à l'attribution des biens ci-dessus désignés